

Le nouveau siège de l'UNESCO

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **39 (1959)**

Heft 5

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888237>

Nutzungsbedingungen

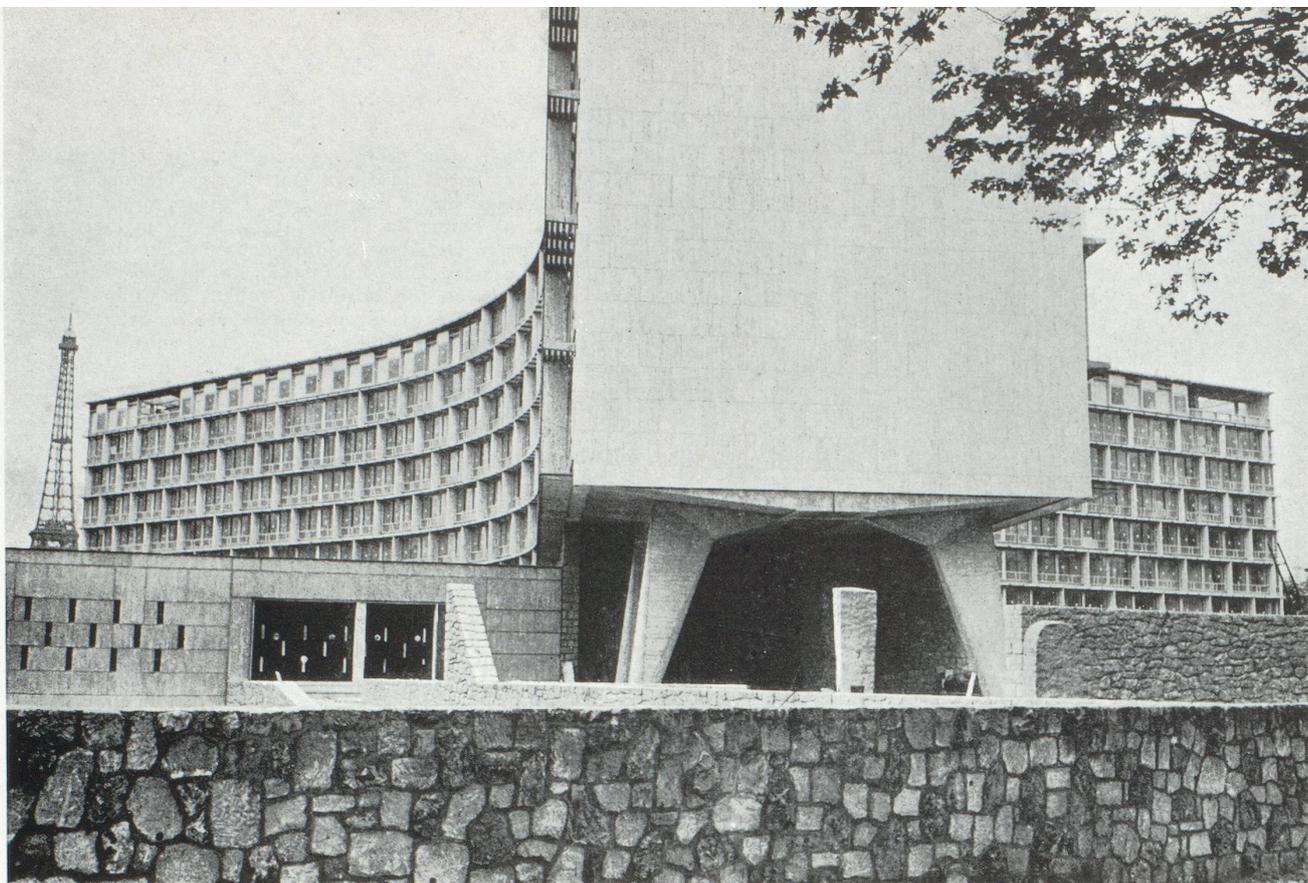
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le Siège de l'UNESCO à Paris : Pignon Ségur du bâtiment du secrétariat et les ailes Suffren (à gauche) et Saxe (à droite) (Photo UNESCO - D. Benetty)

Le nouveau Siège de l'UNESCO

Le nouveau siège de l'Unesco, l'édifice le plus international de Paris tant par sa conception et sa construction que par sa destination, a été inauguré officiellement le 3 novembre 1958, en présence de M. René Coty, Président de la République française, des membres du Corps diplomatique et des représentants des 81 États membres de l'Unesco.

Conçu par un groupe international d'architectes, décoré d'œuvres d'artistes de réputation mondiale, et de dons des Gouvernements des États membres, construit, meublé et équipé avec des matériaux venus de nombreux pays, le nouveau siège de l'Unesco occupe, en bordure de la place de Fontenoy, un terrain de trois hectares mis à la disposition de l'Organisation par le Gouvernement français.

Les plans des trois édifices qui le composent ont été préparés en commun par l'Américain Marcel Breuer, l'Italien Pier Nervi et le Français Bernard Zehruss; ils ont été approuvés par un comité international de cinq membres : Lucio Costa (Brésil), Walter Gropius (États-Unis), Charles Le Corbusier (France),

Sven Markelius (Suède) et Ernesto Rogers (Italie); l'architecte américain Eero Saarinen a également été consulté. Un ingénieur américain, M. Eugène E. Callison, a dirigé sur place la construction proprement dite.

Les architectes ont conçu un ensemble de trois bâtiments : le plus haut, un édifice de sept étages, en Y, bâti sur pilotis, borde la place de Fontenoy, complétant le demi-cercle dessiné au XVIII^e siècle derrière l'École militaire par Jacques-Ange Gabriel. Cet immeuble abrite le Secrétariat de l'Organisation. Un bâtiment aux murs de béton cannelé, au toit « en accordéon » recouvert de cuivre, contient la grande Salle des Conférences, et les salles de commissions; construit en bordure de l'avenue de Suffren, il est relié à l'immeuble du Secrétariat par une « salle des pas perdus ». Enfin, un petit bâtiment de quatre étages, construit en bordure de l'avenue de Ségur, abrite les délégations permanentes et les organisations non-gouvernementales.

Les architectes se sont efforcés de mettre en valeur les possibilités esthé-

tiques des divers matériaux employés, faisant voisiner le béton nu des murs cannelés du bâtiment des Conférences et des pilotis du bâtiment du Secrétariat avec le travertin romain ou le granit de Bretagne des murs droits, comme avec la quartzite de Norvège des dallages, ou le cuivre vert du toit de l'immeuble des Conférences.

Depuis le premier coup de pioche, donné le 10 avril 1955, la Maison de l'Unesco est devenue l'un des édifices modernes les plus connus du monde. Des appels d'offre ont été publiés dans tous les États membres pour la fourniture des matériaux de construction pour l'équipement des studios, des cuisines; pour les ascenseurs, les installations de chauffage, le mobilier et les innombrables articles nécessaires au fonctionnement du Secrétariat d'une organisation internationale. Dix pays : Allemagne, Belgique, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suisse et Tchécoslovaquie, ont obtenu des adjudications.

Les Gouvernements ont été de leur côté invités à offrir des œuvres d'art

pour la décoration du Siège. Cinq — le Danemark, la France, l'Italie, la République fédérale d'Allemagne, et la Suisse — ont aménagé des salles de commissions. Les États-Unis se sont chargés de la salle où siège le Conseil exécutif de l'Unesco. La Tchécoslovaquie a décoré la Salle des Organisations non-gouvernementales. Les Pays-Bas ont meublé la Salle de Presse, et la Suède la Bibliothèque. La Belgique a assuré la décoration du Bureau du Directeur général de l'Unesco, la Grande-Bretagne celle du bureau du Président du Conseil exécutif. Le Canada (bureau d'accueil), la Finlande (foyers), la Norvège (boutique) ont également participé à l'embellissement du Siège de l'Unesco.

Un Comité des Conseillers artistiques, composé de S. Exc. M. C. Parra-Perez (Président, Venezuela), M. George Salles (France), M. Shahid Shurawardy (Pakistan) et Sir Herbert Read (Grande-Bretagne) a conseillé le Directeur général de l'Unesco dans le choix des œuvres d'art qui ornent le Siège. Les architectes ont été représentés à ce Comité par M. B. Zehrfuss, et le Comité des Cinq par M. E. Rogers. C'est sur la proposition de ce Comité que des peintures ont été

commandées à Afro (Italie), Karel Appel (Pays-Bas) et Roberto Matta (Chili) pour orner le 7^e étage, où se trouve également une grande photographie de Brassai. Pablo Picasso et Rufino Tamayo (Mexique) ont exécuté respectivement, le premier la peinture sur bois qui orne le Hall des délégués, le second la fresque de la grande salle des commissions, dans le bâtiment des Conférences. Une statue de Henry Moore (Grande-Bretagne), un mobile de Calder (U.S.A.) animent l'esplanade; un haut-relief de Jean Arp (France) décore le mur extérieur de la bibliothèque; deux céramiques de Miro et Artigas couvrent deux murs proches de la « salle des pas-perdus ». Au pied du Bâtiment des Délégations s'étend le jardin dessiné par Isamu Noguchi et exécuté sous sa direction par deux jardiniers japonais; une mosaïque de Bazaine (France) ornera l'extérieur du troisième bâtiment.

Ces artistes ont été choisis non pas comme représentants de telle ou telle école de peinture, ou de telle ou telle forme nationale d'art, mais en tant qu'interprètes internationalement reconnus de l'art contemporain.

Quant aux architectes, s'ils ont vu

réaliser un ensemble esthétique, ils n'ont pas cherché à construire un palais. Les 600 bureaux, la Salle des Conférences, les huit salles de commissions équipés de la façon la plus moderne témoignent de leur souci de mettre à la disposition des fonctionnaires de l'Organisation des locaux parfaitement adaptés aux tâches qu'ils ont à accomplir. Ces locaux sont complétés par une imprimerie, des ateliers, un central téléphonique (9 opératrices, 142 lignes extérieures, 1.500 lignes intérieures), cinq studios de radio et de télévision, une salle de projection cinématographique, des installations de chauffage et un générateur électrique de secours, installés dans les vastes sous-sols communs aux trois bâtiments. Au septième étage se trouvent le restaurant, le snack-bar, et le foyer du Secrétariat.

Le public est admis à visiter le rez-de-chaussée du bâtiment du Secrétariat, le jardin de Noguchi, et, en dehors des sessions, la salle des Conférences et la grande salle des Commissions. Les visiteurs accompagnés par des guides peuvent ainsi voir le mobile de Calder, la peinture de Picasso, la fresque de Tamayo, les céramiques de Miro, la statue de Moore et le haut relief de Arp.

QUELQUES FAITS ET CHIFFRES

Budget total : 9.010.000 dollars, financés par des prêts sans intérêt du Gouvernement français, remboursables en 20 ou 30 ans.
Ceci comprend 191.000 dollars pour la décoration artistique : cachet des artistes, matériaux, exécution, mise en place des dons des États membres.

DONNÉES GÉNÉRALES

Surface du site : 3 hectares.
Ciment : 20.000 mètres cubes (environ 50.000 tonnes) ont été employés pour les trois bâtiments. Près des deux tiers ont été faits avec le sable tiré des fondations.
Marbre de Travertin : 1.300 tonnes employées pour le revêtement des façades et pour les patios.
Téléphone : Standard moderne; 9 opératrices multilingues; 1.500 lignes intérieures, 142 lignes extérieures, 35 kilomètres de fils.
Chauffage : Cinq chaudières alimentées au charbon : 4.250.000 calories-heure.
Parc à voitures : emplacement pour 150 voitures sur le terrain et autour. La possibilité d'un garage souterrain est à l'étude. Les plans actuels prévoient un tel garage, quand les fonds nécessaires seront disponibles.

BATIMENT DU SECRÉTARIAT

Hauteur : 28,75 mètres (7 étages).
Surface : 3.270 mètres carrés à chaque étage. Environ 600 bureaux en tout.
Longueur : Façade Suffren : 148 mètres; façade Saxe : 136 mètres; façade Fontenoy : 124 mètres.
Fenêtres : 1.068 fenêtres; 8.109 mètres carrés de vitres.
Pilotis : 72.

BATIMENT DES CONFÉRENCES

Surface : 3.300 mètres carrés.
Hauteur : 12, 10, 14 mètres pour les murs de droite, du centre et de gauche respectivement, vus de l'entrée du Secrétariat.
Toiture : en ciment armé plié « en accordéon », couvert de 20 tonnes de cuivre patiné artificiellement.
Colonnes centrales : 6 (l'écoulement des eaux se fait par le centre des colonnes).
Nombre de salles : 8, dont une d'environ mille places.

BATIMENT DES DÉLÉGATIONS

Hauteur : 16 mètres (4 étages).
Surface : 680 mètres carrés à chaque étage (120 bureaux en tout).

BUREAUX

Des cloisonnements légers permettent de créer des bureaux de 1/2 unité, 1 unité ou 2 unités, ou même des espaces plus vastes, selon les besoins.

a) Aération : par baies coulissantes occupant tout le côté façade. Des brise-soleil en verre bleu et des rideaux japonais protègent du soleil.

b) Parois insonores; plafond en tuiles acoustiques.

c) Sol : en linoléum plastifié.

d) Dimensions de l'Unité : 3 X 6 mètres.

SUISSE — SALLE DE COMITÉ IV

DON DE LA SUISSE

- Architecte** : Robert Haussmann, de Zurich. (Désigné par la Commission fédérale des Arts appliqués).
- Dimensions** : La salle, de 6,6 m. par 7,6 m., est complétée par le Foyer des Délégués (15,5 m. par 7,3 m.) dont la Suisse a également assuré l'ameublement et la décoration.
- Emplacement** : 1^{er} étage du bâtiment des Conférences. Le Foyer est situé en balcon au-dessus du Hall des Délégués.

SALLE

Murs

: La paroi d'entrée est entièrement vitrée; on peut ainsi voir de la salle l'œuvre de Picasso. Pendant les séances, la salle sera isolée du foyer par un rideau de soie indienne. En face de l'entrée, une baie vitrée en plusieurs éléments occupe toute la surface. Le mur de droite est en frêne naturel brillant; le mur de gauche est en béton nu.

Mobilier

: Une table circulaire en noyer, composée de 7 éléments démontables sur pieds de hauteur réglable (21 places). Au centre, une petite table ronde pour les interprètes (4 places). Les sièges sont en box noir mat, sur pieds de chrome, à l'exception du siège (blanc) du Président. Le long des murs sont disposés 10 sièges destinés au public.

Éclairage

: une suspension circulaire en métal émaillé, de mêmes dimensions que la table, projette sur chaque place un éclairage direct.

FOYER

Mobilier

: Tables rondes, basses et fauteuils rectangulaires en cuir, montés sur pieds métalliques.

La salle de Comité n° IV. Don de la Suisse (Photo UNESCO - Dominique Laloux)

